



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

séance du 28 Novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit Novembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en Mairie sous la présidence de **Roger BLANC-COQUAND, Maire**

Présents Christophe VALLOIRE , Serge MICHEL, Sophie MONNOIS, Brigitte VIOLA, Benoit TRUCHET, Noémie KURA, Hassan BEN MANSOUR

Excusés : Richard DOMPNIER donne procuration à Roger BLANC-COQUAND
Jean-Michel MESCAM donne procuration Christophe VALLOIRE

Absent :

Date de Convocation : 24/11/2022

Date d'affichage : 24/11/2022

Nombre de conseillers :

En Exercice : **10** Présents : **8** Votants : **10**

Election du Secrétaire de séance : **Benoit TRUCHET**

NUMERO	DELIBERATIONS	DECISION : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré	VOTE
2022 11 28 1	<p style="text-align: center;">CONVENTIONS AMBULANCES SAISON 2022/2023</p>	<p>► Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions relatives à l'évacuation des blessés des pistes par les ambulances :</p> <ul style="list-style-type: none"> * ROL pour la saison 2022/2023 au tarif unitaire de 217 € TTC * ROUX pour la saison 2022/2023 au tarif unitaire de 217 € TTC 	<p style="text-align: center;">Unanimité</p> <p style="text-align: right;">Votants : 10</p>
2022 11 28 2	<p style="text-align: center;">SECOURS HELIPORTES saison 2022/2023</p>	<p>► Approuve et Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.</p> <p>Le tarif prenant en compte la variation du prix du carburant sera calculé chaque début de mois à partir du prix initial de 71,30 € HT</p> <p>Chaque début de mois le tarif du mois en cours sera adressé à la Mairie</p>	<p style="text-align: center;">Unanimité</p> <p style="text-align: right;">Votants : 10</p>
2022 11 28 3	<p style="text-align: center;">CONVENTION PARTICIPATION 2022/2023 aux CHARGES DE FONCTIONNEMENT – pour les élèves de L' ECOLE JARRIER</p>	<p>L'effectif total 2022/2023 des élèves des Bottières est de 12 élèves : 3 en classe de maternelle 9 en classe élémentaire</p> <p>► Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de l'Ecole de Jarrier pour une participation 2022/2023 de 5005.62€</p>	<p style="text-align: center;">Unanimité</p> <p style="text-align: right;">Votants : 10</p>
2022 11 28 4	<p style="text-align: center;">COMPÉTENCE EAU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 3 CMA PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS DE LA 3CMA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Considérant qu'en vertu de la loi, l'ancienne compétence optionnelle « Eau » est devenue une compétence dite « supplémentaire » ; - Considérant que l'intérêt communautaire de la compétence « Eau » n'a plus lieu d'être et qu'il convient, à l'occasion de l'extension du champ de la responsabilité de la 3CMA, de procéder à une précision dans le texte de la compétence statutaire « Eau » ; - Considérant la règle de majorité qualifiée applicable à une modification statutaire ; <p>► APPROUVE le projet de modification statutaire.</p>	<p style="text-align: center;">Unanimité</p> <p style="text-align: right;">Votants : 10</p>

2022 11 28 5	<p style="text-align: center;">FORFAITS SYBELLES des ENFANTS De SAINT PANCRACE de MOINS DE 15 ANS</p>	<p>► Approuve le financement du forfait de ski SYBELLES saison 2022/2023 des enfants de la Commune de moins de 15 ans.</p>	<p>Unanimité</p> <p>Votants : 10</p>
2022 11 28 6	<p style="text-align: center;">SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS</p>	<p>► autorise Monsieur le Maire à verser :</p> <p>► Une subvention de 600 € au Comité des Fêtes de SAINT PANCRACE Au moment du vote, Christophe VALLOIRE, Benoit TRUCHET, Sophie MONNOIS ont quitté la salle et n'ont donc pas participé au vote.</p> <p>► Une subvention de 300 € au ski club Jarrier/Bottières ► Une subvention de 150 € aux Bleuets de Maurienne ► Une subvention de 150 € à Maurienne Escalade ► Une subvention de 300 € au sou des Ecoles de Jarrier ► Une subvention de 100 € à Régul Matous ► Une subvention de 100 € à Passion Photos ► Une subvention de 150 € à Delta Savoie - Christophe Valloire ne prend pas part au vote ► Une subvention de 150 € à Montagne loisirs Découverte VTT</p>	<p>Unanimité</p> <p>Votants : 10</p>
2022 11 28 7	<p style="text-align: center;">SUPPRESSION ET CREATIONS EMPLOI</p>	<p>Grade : d'adjoint administratif - ancien effectif : 1 - nouvel effectif : 0</p> <p>Grade : adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe - ancien effectif : 0 - nouvel effectif : 1</p> <p>► DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées</p>	<p>Unanimité</p> <p>Votants : 10</p>

NUMERO	DELIBERATIONS	DECISION : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré	VOTE
2022 11 28 8	<p align="center">DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET</p>	<p>Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que diverses régularisations sont nécessaires en cours d'exercice budgétaire pour ajuster certaines sections, articles ou opérations.</p> <p>► Autorise Monsieur le Maire à prendre les décisions modificatives DM 1 et DM2</p>	<p align="center">Unanimité</p> <p align="right">Votants : 10</p>
2022 11 28 9	<p align="center">ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS POUR 2023</p>	<p>2152 installations de voirie : 90 000 € 2158 Autres matériels-outillages 5 000 € 2181 installations agencement : 10 000 € 2188 autres immobilisations : 25 000 €</p> <p>► Autorise Monsieur le Maire à prendre une délibération</p>	<p align="center">Unanimité</p> <p align="right">Votants : 10</p>